ABONE EMENTroo zueim al eupitamoldib

et chez tous les libraires.

escadra d'évolutions de la on a suppose told allie letimeal sauson configurer les li do . selocT Au bureau du Journal Charles Doperre.

an en envoyant en mandat 10 leb et retel islov

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

os ub ee ment le monde politique..... Je tiens de

JOHRNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

attender ou personnel pisted at the BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR MOITES ALIAGRAGE SAVIS

of a condemné jusqu'ici Zusisiv tantas'h spanstisERTIOIS

la abragon ne do Annonces, luligne. ... 20

RESERVES SONT PAITES

Les articles communiqués doivent être remis au bureau

du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. and ob al L'abonnement doit être payé d'avance. amil

-as lab nous les jours.

Les abonnaments de trois mois pourront être papés en timbres-

and alla les il no nost, place de la Bourse.

officiers, marins, soldals at agents du per SAUMUR, 20 OCTOBRE SO SERVICE

INFORMATIONS

net general designe pour me succeder dens abi(LE DEFICIT top savels orber a

the alderoned 1 septer a menuo a tronger

Du rapport général de M. Roche sur le budget, il résulte que le déficit du budget de l'année dernière peut être provisoirement évalué à quarante millions de francs. On voudra bien se rappeler que le ministre des finances sous lequel fut voté ce budget de 4887 n'avait pas manqué d'affirmer que l'équilibre en était assuré. Peut-être même avait-il parlé d'excédents. Nous n'en sommes pas bien sûrs, mais nous n'en serions nullement surprist 12. onloos

e Maire de la ville de Saumur informe La commission de révision a entendo M. Floquet. Le président du conseil s'est longuement étendu sur les principaux points contenus dans le long exposé des motifs de son projet. Saumur, le 19 cotobre 1888.

Le bruit a couru que le Président de la République ferait un voyage en Algérie au mais d'avril prochain, avant l'ouverture de l'Exposition. do la comercia de l'es ésogi

Les choses sont beaucoup moins avancées. La vérité est que M. Carnot, dans une récente entrevue avec M. Tirman, a été vivement sollicité par le gouverneur général de faire ce voyage; mais il n'a pris aucun engagement ferme.

Alest que nous l'avent sanoacé, les dales LE REGIME DES SUSPECTS

M. Ranc écrit dans le Mot d'ordre:

« Les Débats auront beau accabler de leurs sarcasmes les opportunistes qui paclisent avec un o inistère odieusement radi-cal. Ces opportunistes sont de l'ancienne école, la bonne ; ils sont fidèles à la doctrine de Gambetta qui lui n'était pas, qui n'a jamais été pour la déconcentration et qui, s'il vivait, ne ferait entendre sa grande voix

que pour nous appeler lous à la concorde et à l'action commune landolo Et , ibemail

» Il y a donc eu, dans la séance de lundi dernier, quelque chosende plus que la sictoire du Cabinet, il y a eu un sentiment d'union qui s'est dégagé; il y a eu trois cents députés républicains qui ont affirmé. par leur vote, qu'ils étaient prêts, de part et d'autre, aux sacrifices nécessaires.

» Maintenant, le ministère s'appuyant sur cette majorité parlementaire qui n'est ni radicale, ni opportuniste, mais simplement républicaine sans épithète, peut prendre vigoureusement la tête de notre parti ; il peut agir, il peut gouverner. J'entends par gouverner faire comprendre aux fonctionnaires de tout ordre que la République ne tolèrera ni hésitations, ni défaillances, ni relachement de la part de ceux qui doivent la servir. B

Ce que M. Ranc nous annonce, c'est le rétablissement du régime des suspects, c'est-à-dire du régime de la Terreur. Nous n'en sommes nullement étonnés. Mais de semblables menuces ne peuvent que hâter la chute de la République.

bonne source, dit le correspondent du Le Diritto veut absolument que la question des écoles de Tunis soft pour l'Ptalie une question d'honneur pour laquelle, au besoin, on ferait la guerre. Il publie la note suivante :

a La prétention de la surveillance française sur les écoles italiennes à Tunis et dans d'autres localités de la régence soulève un nouvel incident plus grave que tout autre, entre la France et l'Italie.

» Tout naturellement notre gouvernement a pour lui les traités et les conventions reconnus par la France et après le traité du

» Nous faisons un seul voeu et en même temps un appel à la sagesse ainsi qu'à la prudence de la France, c'est que le gouvernement de la République, après avoir envisegé les dangers d'un pareil conflit diplomatique que la question de Tunis soulèverait entre les deux nations, laisse tomber l'incident et n'insiste pas sur la violation d'un principe auquel il est impossible à l'Italie de renoncer.»

D'autre part, dans une conversation, M. Crispi accuse la France d'attaquer et d'insulter constamment l'Italie.

Qui eut jamais cru en France que les Français étaient les agresseurs ? sandam d

desir que les autorités no viennent pas le Voici encore un témoignage de la malveillance allemande. On télégraphie d'Ulm au

« Pendant que le roi de Wurtemberg s'apprêle à aller passer l'hiver à Nice, comme tous les ans, M. Paul Condein, venu à Stuttgart le 17 septembre pour appreadre l'allemend, recevait, le 11 octobre, la visite d'un monsieur tiré à quatre épingles qui lui annonçait avec toutes sortes de circonlocutions qu'il avait trois jours pour quitter le territoire allemand.

» M. Goudein, lieutenant au 28° bataillon de chasseurs à pied, était muni d'un passe-port en règle, et s'était, selon l'usage, présenté à la place de Stuttgart.

» D'ailleurs, notre compatriole, qui travaillait beaucoup et ne sortait presque jamais, n'a fourni aucun prétexte d'expulsion.

» On dit que cette mesure n'a rien de personnel et sera bientôt appliquée par des décrets postérieurs ! »

Pourquoi ne pas rendre aux Allemands la monnaie de leur expulsion.

LE RAPPORT LABORDÈRE

M. Labordère, rapporteur du projet de loi sur l'armée, a fait distribuer son rapport sur les modifications apportées par le Sénat au projet voté par la Chambre.

M. Labordere pense et dit que la commission « a examiné avec un grand esprit de conciliation le texte proposé par le Sénal. » Que serait-se donc si elle n'avait pas apporté cet esprit de conciliation! Car en feuilletant ce rapport aussi compendieux que

déclamatoire, nous voyons que presque partout, sous prétexte « du respect de l'égalité des charges militaires » affiché en principe. mais qui de fait est outregeneementaiolé dans le plupart des articles du projet de la Chambre, le texte du Sénat, déjà si mauveis, est jeté au panier ou modifié. Nous examinerons ultérieurement checune de ces modifications ou chacun de ces rejets qui témoignent une fois de plus « de l'esprit de conciliation de la Chambre.

Quant au Sénat, nous ne ponvons pas le plaindre : il n'avait qu'à déchirer purement et simplement un projet dont les hommes les plus compétents et les plus autorisés lui avaient montré les périls pour la solidité de notre armée et par suite pour notre sécurité, et qu'il savait bien, lui-même, n'avoir été dicté que par des haines de coterie et par le souci d'une malsaine popularité. E. C.

LES PRÉTENDUS SCANDALES DE CITEAUX

Les débats sont terminés. Ils ont prouvé combien étaient fausses les accusations portées contre l'admirable congrégation de Seint-Joseph par les fenilles républicaines, et, en même temps, ils out donné la mesure de l'impartialité que peuvent attendre les catholiques de la magistrature

Nous ne saurions mieux résumer les différents incidents de cet odieux procès qu'en reproduisant les lignes suivantes de la Croix. On y trouvers toute la moralité de cette affaire ignoble suscitée par la République franc-maconne dans un but facile à devi-

e On lira avec émotion le procès des Frères de Citeaux, les épouvantables condamnations prononcées, à la suite de celles d'hier, devant les contradictions des petils accusateurs démasqués par la défense.

» Au dernier acte de ce drame horrible de la justice, les accusateurs se voilent la face et disent, au moment d'accuser la dernière victime : J'ai menti. Le procureur ne peut ressusciter le zèle des faux témoins:

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par Aimé GIRON or quelies terribles consequences s'ensnirralest

pour rous le reviendrei. Il changes de costume, fit un brin de toilette el, pour aérer sa chambre, ouvrit la croisée. Il abaissa son regard sur la rue el, parmi les traveslissements orientaux, il remarqua naturellement deux vêtements européens qui sortaient de l'hôlel. Un vêlement d'homme et un vêlement de semme. La allhouette des deux personnages, leurs allures bien qu'aperçus dans le raccourci d'une perspeclive verticale, lui rappelèrent les deux images dont son cour était plein.

C'est bien elle ! murmura Camille avec admitation. C'est bien loi l Ma logique n'est point en defaut. Ils devaient loger ici et ils y logent. Cette lois, ils ne m'echapperont plus. Ils se rendent étidemment au défilé de la caravene, J'y serai!

ll y fut bientôt. Mais, dans la foule immense qui se pressait sur le parcours des pèlerins, il ne put retrouver la jeune fille et son père. La caravane commençait à défiler. Les parents et les amis flaient allés au devant d'elle dans le désert, lui

apportant des vivres et des rafreichissements. Cette masse tournait en avant comme un tourbillon de poussière humaine. Une salve d'artillerie, tirée de la citadelle, annonçait que la caravane se mettait en marche pour entrer dans la ville. Les cheiks, les cadis, les ulémas, les imans avec les drapeaux des mosquées accoursient et se formaient en haie sur son passage.

En tête, assis sur un dromadaire, trônait le guide des Hadjis. C'était un grand vieillard un jusqu'à la ceinture, à la tête rasée et découverie. à la barbe blanche. Durant les trois mois du pèlerinage, ce personnage balança saintement sa tête de droite à gauche et de gauche à droite. Autour de lui, des musiciens nègres, juchés sur des chameaux, frappaient des cymbales et cornaient de la

Après eux, les vingt chameaux descendus du chameau de Mahomet cheminaient sous de magnifiques housses en velours brochées d'or et de soies de toutes couleurs. Le chameau sacré, représentant le dromadaire accoutumé du Prophète, venait ensuite. Derrière suivait une autre troupe de chameaux portant des reliques, ba'ançant des palmiers, berçant des palanquins de femmes. Autour. caracolaient, en uniforme brodé d'or et à la main une lance ornée de plumes d'autroches, des ofitciers du pacha, merchaient des sautons lamentablement vêtus, des psylles jouant avec leurs serpents comme avec des banderolles d'éloffes et enfin la cobue des pèlerins.

Cette marée hurlante, débordante et dansante, s'engouffrait dans les rues du Caire et s'avançait vers la citadelle afin de remettre au pacha une lettre du Chérif de la Mecque. Puis elle se dispersa dans les mosquées pour se rabattre, plus tard, sur la place de l'Esbékieh où se célèbrent, côte à côte, les mystères sacrés aux danses religieuses et les mystères profanes aux contorsions lascives.

Celte rentrée du pèlerinage de la Mecque mel, au Caire, sur pieds et sur les deuts deux sortes de policiers : la police de sureté et la police de santé. C'est que la caravane attire autour d'elle une multitude de filous de toute nation et de toute audace, tandis qu'elle-meme apporte souvent, dans ses haillons et sa malpropreté, le choléra asiatique. Ce cholera se contracte au bord du Gange où les fanges végétales, les animaux crevés et les cadavres des servents, morts et abandonnés dans le fleuve saint, forment un foyer de puiréfaction d'où sort le fléau. Le fléau voyage alors avec les pèleries de la Mecque et avec eux se répand, se communique et infeste.

C'est pourquoi, ce jour-là, les agents de la sécurité et de la santé veillaient ensemble, tous amis et pillards, faisant en même temps et confraternellement la police et leurs affaires. Ils ont l'œil sur toutes les mains et sur tous les visages.

Camille, que ce spectacle de la caravane étonnait, interessait, s'était jeté en pleine foule comme en pleine eau. Pour être Parisien, il était sincèrement badaud, et n'était pas badaud à demi. Tout, entier au défilé bizarre, et des yeux et des oreilles, il ne remarquait pas la persistance d'un personnage à le considérer et à le talonner. Ce personnage ne le quitta pas plus du pied que de la prunelle; car lorsque Camille, rassasis et salure, resint à l'hôtel de Paris, il y revint accompagné à distance.

Camille, rentré dens sa chambre, le personnage dialogua un instant avec le patron de l'hôtel; puis tous deux montèrent et se dressèrent en face du voyageur dans sa chambre.

Le policier du Pacha, car c'en était un, avoit la physionomie basse et mystérieus ; l'hôtelier avait le visage pâle et contrarié.

- Que voulez-vous? interrogea Camille assez intrigué de la double visite de son maître d'hôtel et de l'inconnu.

- Monsieur, balbutia l'hôtelier, est un agent de police de la santé.

- Mais je suis bien portant, très bien portant même, dit Camille qui ne comprenait pas ce qu'il pouvait avoir à démêler avec un pareil fonction-

- Vous le croyez? Yous vous frompez, monssir. Allah Akbar !

Nous avons inventé, disent-ils, malgré toutes les semonces.

» Le tribunal qui a condamné jusqu'ici sur un seul témoignage d'enfant vicieux, n'en trouvant pas même un, se regarde et acquitte le dernier.

» Ce foi comme la dernière charrelle du 9 thermidor, arrêtée sur le chemin de l'é-

» On nous télégraphie :

Beaune, 17 octobre, 10 h. matin.

J'ai assisté hier soir à un spectacle » inoubliable. Les enfants, témoins accusa-

leurs dans l'affaire de Cîteaux, ont al-» tendu à la sortie de prison le frère Gros,

» l'ont toumentourécet ont demandé comme une faveur de lui serrer la main.

» Ils l'ont accompagné ensuite en triom-» phe jusqu'à la maison où il est allé de-

mander l'hospitalité. L'un de ces enfants s'est écris : « Nous sommes des misérarables d'appirerfaitace que nous avons

» L'émotion est profonde dans la ville.

Incendie d'un navire

and supassed out and a state of angeri.

lens in plupari das aritales du pro On ecrit de Calais 448 of alest al an mad.

« Le vapeur patrolier Ville de-Calais, appartenant à la maison Paix, de Douai, amarré au bassin à flot, avait fini, mardi, dans l'après-midi, le transbordement de son chargement de pétrole ..., devent partir mercredi pour Newcastle, a sait commencé à embarquer son lest, lorsque, vers 9 heures du soir, le capitaine en second et le 3º mécanicien descendaient dans la cale. Quelques instants après, une énorme colonne de feu s'élevait à plus de 100 mètres, et une formidable détonation se faisait entendre. On suppose qu'un de ces deux malheureux aura voulu allumer un allumette qui a mis le feu au gez de pétrole resté dans l'un des compartiments d'une cloison étanche.

Les effets de la commotion ont été terribles. Les vitres et les cheminées des constructions environnantes ont été brisées ainsi que les glaces des wagons en stationnement près de la gare. Le bruit de l'explosion a été entendu jusqu'à Boulogne et Douvres. Les rues de la ville sont jonchées d'éclats de verre. Des plaques de tôle arrachées au navire ont été projetées à plus 500 mètres de distance. Le cadran de l'horloge de l'an-

cien hôtel de ville s'est fendu. » L'équipage de la Ville de-Calais était composé de vingt-neuf hommes dont neuf heureusement étaient seuls à bord au moment de la catastrophe. Trois d'entre eux, le capitaine en second, le troisième mécanicien et le matelot de quart sont morts. L'un d'eux a eu la tête séparée du corps, un autre le ventre ouvert. Le mousse et un novice étaient couchés à l'avant. Réveillés en sursaut par la détonation, ils se jetèrent en

chemise à l'eau où ils furent sauvés. Un matelot, ayant les deux jambes brisees, a élé transporté à l'hôpital.

» Le vapeur est partagé en deux. Des fragments de tôle pesant plusieurs centaines de kilogrammes ont été projetées à des dis-

nant les provisions et de l'huile, a brûlé toute la nuit. L'arrière, contenant la ma-

Deux dames, parentes du capitaine, qui * étaient dans la chambre, en ont été quittes pour la peur.

» Heureusement le temps était des plus calmes, car le bassin rempli de navires chargés de bois aurait pu prendre feu.

» La population est arrivée en foule. Les autorités maritimes civiles et militaires sont restées sur les lieux avec des détachements du 8º de ligne, du 45 d'artillerie, des douanes et des pompiers.

» La Ville-de-Calais est assurée pour 800,000 francs. »

ICH-TEROOPANA VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME

L'empereur d'Allemagne a visité hier les ruines de Pompei. Parti de Naples à 8 heures du matin, il est rentre à onze heures

Sans quitter la gare, il a repris la ligne de Rome, où il est arrivé hier soir à 6 h.

A son intention, il y a eu de nouvelles illuminations et feu d'artifice au Forum.

Il doit quitter aujourd'hui Rome pour rentrer dans ses Etals.

L'empereur Guillaume a, dit-on, exprimé le désir que les autorités ne viennent pas le saluer à la gare.

A Florence, son frère Henri le quitters. Le prince couchera dans son wagon qu'on détachera du train impérial et continuera sa route sur Vienne.

ETRANGER

LE PAPE ET L'EMPEREUR GUILLAUME

Au moment où Guillaume est sorti de son entrevue avec le Pape, dit le correspondant de la Paix, il paraissait plus rouge et plus

gêné que jemais. Après avoir pris congé de Sa Sainteté, il monta allègrement chez le cardinal Rompolla qui le promena à travers les salles du Vatican. Il ne répondait rien au cardinal qui lui servait de cicerone. Sans doute il était fatigué et ennuyé de la corvée, et il aspirait à retourner au Quirinal où il est le

Le correspondant du Monde télégraphie:

« On est justement préoccupé au Vatican du changement d'attitude de l'empereur Guillaume depuis l'audience pontificale; jusque là, cette attitude avait été parfaitement correcte, mais après l'incident qui, par l'indélicatesse préméditée du comte Herbert de Bismerck, a interrompu l'entretien particulier de Léon XIII avec Guillaume II, surtout après le banquet du Quirinal où le soir même de l'audience, l'Empereur a para consacrer l'usurpation des Etats de l'Église, en parlant de Rome comme capitale de l'Italie, il est impossible de ne pas noter dans les paroles et les actes de l'empereur Guillaume une contradiction qui ne peut être que sévèrement jugée.

tances énormes. L'avant du navire, conte-s, la sanssi parle-llon, je vous le dis sous toute réserve, de l'intention qu'aureit le Souverain Pontife de renouveler solennellement ses plus fermes protestations en faveur des droits imprescriptibles du Saint-Siège, afin de dégager nettement sa politique loyale et constante de la politique à double face de M. de Bismarck. »

> Le correspondent de l'Observateur fran cais constate le déplorable effet produit par l'indélicatesse du comte de Bismarck et il ajoule:

« Une autre circonstance a ému péniblement le monde politique..... Je tiens de source certaine que M. Crispi a avoué à un ambassadeur que l'Empereur n'a pas répondo aux considérations du Pape sur la question pontificale, mais que Guillaume II aurait dit, à propos du Code pénal, qu'il n'a pas encore force de loi et que les articles incriminés pourront être modifiés.

» Ce qui a augmenté l'irritation des catholiques, ce sont les toasts portés par le Roi et l'Empereur au Quirinal... »

Samedi, 13 octobre, M. Herbert de Bismarck a été reçu en audience particulière par le Pape. Tout le monde a été frappé de la longueur de cette entrevue. « L'Empereur, disait un prélat malin, n'a eu que vingt minutes; M. de Bismarck a voulo une heure et demie. a maiste all'up storiand an

« Les uns disent, raconte l'Observateur, que M. de Bismarck a donné l'ordre de ne pas laisser durer la visite de l'Empereur, parce que le souverain n'avait pas à négocier ni à engager sa responsabilité. C'est lui, M. de Bismarck, qui est chargé de ces questions délicates. D'autres vont jusqu'à déclarer que M. de Bismarck ne veut pas qu'un autre gâte son jeu par une imprudence ou un engagement. »

La Germania de Berlin, organe du parti catholique, confirme cette nouvelle et donne sur cette entrevue les détails suivants:

« L'audience a duré une heure et demie. Le Pape exposa longuement la situation de la Papaulé et de l'Eglise catholique en Prusse. D'après des renseignements puisés à bonne source, dit le correspondant du journal catholique allemand, le Pape aurait tenu un langage très chair et très ferme concernant l'humiliation du Saint-Siège par l'Italie en conséquence de la triple alliance.

» Les impressions sont diverses, la mau-

Guillaume est un souverain absolu et peu endurant; nous ne croyons pas qu'il se laisse ainsi tenir en laisse par le fils du Chancelier. Volontiers, il lui aura passé la corvée désagréable de discuter les questions délicates, cela ne prouve pas que le négociateur soit aussi l'inspirateur.

Cette seconde entrevue aurait eu, ce qui est assez naturel, le même résultat que la précédente : « Indifférence pour la question romaine proprement dite, promesse de faire atténuer le conflit ecclésiastique. »

En résumé, les catholiques, à Rome, sont mécontents de l'Allemagne; la France n'a pas à s'en plaindre, et nous terminerons par ce mot d'un diplomate étranger :

Les fautes commises par l'Empereur et par l'Italie officielle seront plus de bien à la France et aux catholiques que le travail diplomatique le mieux confluit »

NOUVELLES MILITAIRES

ADIEUX DE L'AMIRAL DUPETIT-THOUARS

L'amiral Dupetit-Thouars, appelé au commandement de l'escadre d'évolutions de la Maditerranée, a quitté bier la préfecture de Toulon, où il est remplacé par l'amiral Charles Duperré. tarrunt ph san

Voici le texte de l'ordre du jour qu'il vient d'adresser au personnel placé sous ses to cher tous les ilbraties in

a Au moment de quitter le commandement du cinquième arrondissement maritime, j'adresse à messieurs les chefs de service, aux officiers, fonctionnaires, sousofficiers, marins, soldats et agents du personnel ouvrier, mes adieux et mes remerciements pour le concours qu'ils m'ont

» Je fais des vœux pour le développement de notre état naval, et je compte que tous tiendront à honneur d'aider l'honorable officier général désigné pour me succèder dans la tâche élevée qui lui est confiée.

of the adouble so Duperit-Thouas.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

ambar en els la control. Pout eur principa VILLE DE SAUMUR

Vaccine gratuite

Le Maire de la ville de Saumur informe ses, concitoyens qu'un service de vaccinations gratuites aura lieu à partir du lundi 22 octobre, à la Mairie de Saumur, de 2 à 3 houres de l'après-midi, salle de la Justice de Paix.

Saumur, le 19 octobre 1888.

el en maire, J. Combier.

lepoblique ferait un voyage en Algerie au M. Merlet, député de Meine-et-Loire, a déposé sur le bureau de la Chambre une pétition signée de #30 cultivateurs de la commune des Rosiers, tendant à l'établissement de droits protecteurs sur les chanvres et autres textiles étrangers. BUDDE sing o'n la sund ; andveren annish

LA CLASSE 1887

Ainsi que nous l'avons annoncé, les dales d'appel de la classe sont fixées définitivement au 5 novembre pour les 5,000 hommes de la deuxième portion, et aux 10 et 12 pour ceux de la première.

Rappelons, par la même occasion, que c'est à cette première date que seront convoqués, pour leur période d'instruction, les dispensés de l'article 17, et qu'enfin c'est le 14 novembre, au soir, que seront libérés les engagés conditionnels partis en 1887.

C'était le policier qui, dons un mélange de mauvais français, de petit nègre et de tarc, entrait dans la conversation.

- Que diable roulez-vous dire avec votre Allah Akbar ?

- Il veut dire, espliqua l'hô!eiler: Dieu seul est le plus grand.

El je le sais aussi bien que lui. Il m'a fait peur avec son oitoman. Quant à me tromper sur ma santé, c'est antre chose. Altons-nous recommencer ici comme avec les arracheurs de dents mapolitains?

- Monssir se trampe. Il est sérieusement pince.

- Comment, pince? Pince de quoi?

- Da choléra blea.

- Hein? du cholera? et bleu encore? Un cholera de cette nuance doit être terrible. Ah ça! n'insistez pas. Je me porte à merveille et je ne me sens qu'one faim canine.

- Monssir le croit, laissa tomber le policier avec un sourire d'ironique pilié. Monseir est allé se frotter à la caravane des Hadjis. La caravane apporte presque toujours le choléra...

- Ah I elle apporte le choléra? Elle charrie,

là, une belle marchandise!

- Et, en touchant quelque pélerin ou quelque bagage, monssir a pris le mal asiatique, certainement.

- Et où voyez-vous cela, vous? et quel est d'abord votre droit à le voir ?

- Je suis de la police sanitaire, comme vous l'a dit monssir l'hôtelier. Ma charge m'oblige à découvrir les gens atteints de la contagion et à les isoler. Vous avez, je crois, traversé la première période de l'affection cholérique, celle de coliques sourdes précédant les syncopes...

- Je n'ai, Dieu merci, eu ni coliques sourdes ou autres, ni syncopes...

- Monssir a peut-être raison. Allah Akbar! car, monsieur porte déjà les plaques bleuatres de la deuxième période, la période du choléra confirme, algide, cyanique ou asphyxique. Monssir doit avoir les ongles livides et presque noirs?

Camille regarda ses ongles avec épouvante. Ils étaient parfaitement roses et frais. Avec un sourire joyeux il les montra à l'agent.

- Regardez, animal !

Il pensa que l'Egyptien ne comprendrait rien à cette qualification toute française.

- Et où diable, continua t-it, voyez-vous que je porte déjà des plaques bleuâtres?

- Mais à la joue.

- Alajoue? Camille se précipita devant sa glace et se mit à

rire à gorge déployée. - Ça, dit-il, une plaque du bleu de votre choléra? Je ne m'en effraie pas. C'est la suite d'une brûlure, d'une brûlure de poudre d'ertifice.

En effet, la joue gardait encore la trace du pétard de l'Indépendance hellénique.

L'agent sanitaire prit une physionomie soucieuse.

- Monssir veut me mentir on il s'abuse. Cette plaque est bien un des symptômes de la seconde période du choiera bleu. Monssir ne tardera pas à avoir un hoquet prolongé dans l'épigastre et des crampes dans les mollets. Il sentira sa face froide et couverte de viscosités, son œil terne s'enfoncera dans l'orbite, ses ongles deviendront livides et ses doigts ridés. La respiration sera anxieuse et l'haleine glacée. Le nez commencera à tomber en grangrene; votre voix s'éteindra; votre intelligence s'obscurcira. Vous serez saisi du hoquet convulsif et vous mourrez bientôt dans un calme apparent.

Camille, pour le coup, était vert. Il lui semblait, à chaque symp'ôme détallié par l'Égyptien, qu'il le ressentait réellement, et cette mort dans un calme apparent le figeait jusqu'à la moelle des os. Cependant, certain de l'origine de la fameuse plaque, il reprenait le dessus sur les faiblesses de sa sensibilité exagérée.

- Ah ça! mou hôte, dit-il en s'adressant à l'hôtelier, cessons cette funèbre plaisanteric.

- Hélas! Plût à Dieu que c'en fût une. Et vous me mettez dans un bien vilain cas! Un cholérique à l'hôtel, c'est le sauve-qui-peut de la clientèle présente...

- Oui, c'est fâcheur, murmura l'agent de la santé, mais vous allez isoler et intercer, quelques jours, le voyageur dans sa chambre. Ce ne peut être long, pour la vie ou pour la mort. Vous les répondez au Pacha. Si vous désobéissez, vous savez quelles terribles conséquences s'ensuivraient pour vous. Je reviendrai.

- Vous êtes sou, monsieur de la santé égretienne! Ce bleu à la joue m'a été fait par un petard d'artifice. En voici la prouve. J'arrive d'Alhènes, et ... lisez, d'aillours.

Camille tendit au policier le diplème en bonnes formes qui le nommait artificier de Sa Majesté Hellénique Georges Ier. Il sourisit doucement à la pensée de l'éclaircissement qui allait jaillir de ce parchemin et de la liberté que devait lui rendre

cette pièce à conviction. L'agent sourit aussi, mais d'un sourire de félin. - Oh! oh! Allah Akbar! voici bien une aute affaire! Monssir l'hôte, je vous recommande d'esfermer le voyageur à double clef maintenant. Geci ne me regarde plus saul. Il faut que j'en arise la police de sareté. Nous viendrons demain. Mais, prenez bien garde au monssir artificier. Il est plus dangereux eacore qu'an cholérique. dine rei ite singrag and spilleb (A suiore.)

for Just of such ally's Beens

LA CLASSE 1886

On sait que la classe incorporce dens larmée l'année dernière a été appelée tout fathere sous les drapeaux et qu'il n'y a pas eu de seconde portion du contingent. Nous apprenous que M. de Freycinet va renvoyer prochainement, dans leurs foyers, à 5.000 hommes de cette classe ayant scompli 13 mois de service et ayant tiré les numéros les plus élevés lors du tirage au

LES VINS EN MAINE-ET LOIRE On écrit de Saumur à la Revue vinicole, à is date du 48 octobre :

Comme nous l'avons dit déjà, les prix sout en bausse.

On cote: Vins rouges: Sonzay et envi-1008, 155 fr. — Champigny, 165. — Varrains, 145. — Bourgagil, 165. — Baetigné, 135. - Chinen, 430. - Eau-de-vie (l'hecpolitre). 50. - Vinaigre de vin, 25.

Vins blancs: Ordinaires; environs de Saumur, 90 à 100. — Saint-Léger et envi-ions, 250 à 260. — Verrains et environs. 115 à 120. - Le Puy-Notrre-Dame et entirons, 85. - La Vienne, 80. »

CHAPELLE N .- D. DES ARDILLIERS. Demain dimanche, 21 octobre, Fête en l'honneur du saint Rosaire.

ir messe à 6 heures 1/4; grand messe et expo-silion du T. S. Sacrement à 8 heures. A 4 heures 1/4, vêpres; sermon prêché par M. l'abbe Jubeau, vicaire à Saint-Nicolas; procession

du T. S. Sacrement et salut soleonel. D'heure en heure, à partir de la grand'messe jusqu'aux vêpres, on récitera le chapelet, les lita-nies de la T. S. Vierge, et on chantera des canti-

Toutes les personnes chrétiennes sont invitées à venir, en ce jour, à Notre-Dame des Ardilliers, afin de faire leur pèlerinage et d'unir leurs prières à celles de la sainte Eglise.

ASSEMBLÉE DE VILLEBERNIER

La deuxième assemblée de Villebernier, dile de la Saint-Mainbeuf, aura lieu demain dimanche 21 octobre.

la Royne des Journoux collent ANGERS. - On assore que 80 concurrents, quatre-vingt, postulent au ministère de la justice pour obtenir le poste de président du tribunal de première instance d'Angers. C'est dire combien on fait peu de cas de la hiérarchie; car ne sereit-il pas plus naturel el plus équitable de penser que le magistrat le plus voisin serait promo, conformément aux droits acquis par d'anciens services? Point du tout, ils sont là-bas 79 au moins, qui n'ont d'autre titre que la brigue et la faveor! . Thulade missie (Union de l'Ouest.)

GRAND-THEATRE D'ANGERS

Jeudi soir, après la représentation de Mignon, le public angevin a été appélé à voter sur l'admission des quatre ertistes suivants: M. Nazat, second tenor; Mm. Nazat, première dugazon; M. Malzac, première basse, et M. Garnier, seconde basse.

Ce dernier seulement a été reçu à la presqu'una mimité des soffrages, 61 voix sur 63 votants. Les trois autres ont été refusés.

LA LIBERTE SELON LES RÉPUBLICAINS

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Certains journaux républicains d'Angers signalent l'inauguration d'un patronage en faveur des jeunes apprentis, dans la Doutre, pour montrer que les cléricaux

jouissent d'une grande liberté sous la R. F. · Comme ils sont généreux à l'égard de leurs adversaires, ces bons républicains! Les francs-maçons peuvent à leur sise se réunir et former ensemble des associations diverses; les membres du gouvernement out droit de gaspiller les finances du pays; les Grey, les Wilson d'Indre-et Loire et les Wilsons de la commission du budget ont loute liberté pour opérer des tripoteges, et les malheureux cléricaux n'auraient pas le droit de constituer la moindre société? Pourtant les cléricaux paient leurs impôts comme les autres, et, dans les œuvres qu'ils fondent, ils n'ont point ordinairement recours au budget de l'Etat; par conséquent

ils ne nuisent qu'à leur propre bourse. Si, à l'exemple du gouvernement actuel, ils augmentaient chaque année les charges des malheureux contribuables pour faire face à tant d'entreprises aussi ruineuses

qu'inutiles, depuis la guerre du Tonkin jusqu'aux palais scolaires et à la Tour Eiffel, nous comprendrions parfaitement les réflexions de nos adversaires et nous serions de leur avis.

» Mais nous nous étonnons aujourd'hui de voir que les républicains se font un titre de gloire de laisser aux cléricaux lacliberté de dépenser leur argent comme ils l'entendent.

» Les républicains sont-ils donc maîtres des bourses de tout le monde?

almann

LA GRÈVE DE CHOLET

La grève de Cholet est termime.

Les quatre fabricants de tissage à la main ont accédé aux désirs des opvriers. Le tarif modifié a été accepté. Le travail a repris immédiatement.

La grève des lisseurs à la mécanique est également terminée. Presque tous les ou-Vrieze sont rentrésidans les ételiers.

LE GENERAL BOULANGER CANDIDAT EN INDRE-ET-LOIRE

La Patrie annonce que dans un grand nombre de départements des adresses ont été envoyées au général Boulanger pour le solliciter de présenter sa candidature aux élections générales de 4889.

Il parait que l'Indre-et Loire s'est distingué et que de nombreux électeurs ont demandé au général de vouloir bien disputer aux électeurs de M. Wilson les suffrages répoblicains.

Out fait la même demande : le Pas-de-Calais, le Jura, la Somme, le Loir-et-Cher,

l'Eure-et-Loir et la Vienne. L'Intransigeant ajoute que e d'autres départements suivront le même exemple d'ici l'année prochaine. » Cette information ressemble fort à un appel.

NANTES. — Le maire de Nantes vient de prendre l'arrêlé suivant :

« Considérant que le nombre des vendeurs sur la voie publique augmente sans cesse; que les déballages se multiplient et que l'usage d'annoncer par cris la marchandise à vendre se généralise de plus en plus;

» Considérant que la liberté du commerce doit se concilier avec les nécessités de l'ordre public et du repos des habi-

» Considérant que l'annonce par cris du nom de la chose vendue et de son prix, suffit aux besoins du commerce;

» Considérant que si le vendeur ambulant a besoin de signaler sa présence en criant sa marchandise, il n'en est pas ainsi du vendeur qui stationne à poste fixe; que, de même, les cris accidentels et passagers sont tolérables pour les habitants, tandis qu'il en est autrement des cris continus et qui partent toujours d'un même point;

Considérant qu'il y a urgence;

» Arretons:

Art. 4". - Il est interdit à tout vendeur qui stationne sur la voie publique de crier sa marchandise.

» Il est également interdit aux marchands ou déballeurs d'annoncer par cris leur marchandise sur la voie publique, soit de l'inté-

rieur de leur magasin. » Art. 2. — Les vendeurs ambulants pourront crier leur marchandise pendant qu'ils circulent, à la condition de ne pas limiter leur circulation à une seule rue ou

» Ils devront se borner à annoncer le nom ou le titre de la chose vendue et son prix.

» Les réclames ou commentaires par cris ou à haute voix leur sont interdits.

» Arl. 3. - Les dispositions qui précèdent s'appliquent aux vendeurs de journaux ou autres publications, dessins, etc., comme à tous autres vendeurs. »

LE MONOPOLE DES ALLUMETTES

Un curieux procès devant le Tribunal correctionnel de Cognac:

Mercredi, divers propriétaires étaient assignés à la requête de la Compagnie générale des allumettes, qui réclamait con-tre eux une condamnation à la suite de procès-verbaux constatant que ces propriétaires avaient eu des allumettes de contrebande.

Mais à l'audience, MM. Cunéo d'Ornano, député, et Fragonard, tous deux avocats du

barreau de Cognac, se présentent au nom des prévenus et demandent à faire entendre des témoins qui prouveront que c'est la Compagnie des allumettes elle-même qui s'entend avec les colporteurs pour faire vendre des allumettes de contrebande, et pour envoyer ensuite, à coup sûr, dans chaque meison indiquée, ses agents qui verbalisent... à son protit.

Cette complicité entre la Compagnie qui exerce le monopole et les colporteurs d'allumettes de contrebande, a été vigoureusement défrie par M. Cunéo d'Ornano, qui a obtenu du Tribunal, malgré quelques résistances, l'audition des témoins appelés.

Ces témoins donnent les plus curieux détails sur la complicité qui existe entre les colporteurs d'allumettes de contrebande et les agente de la Compagnie générale des allumettes.

M. Cunéo d'Ornano propose même de faire entendre d'autres témoins pour que la lumière soit plus complète encore sur ce trafic scandaleux.

Le président répond que la lumière est suffisamment complèté, mais que, maigré tout, aux termes de la loi, si immoraux que soient les moyens employes par la Compagnie, le Tribunal ne peut éviter de condemner les contrevenants qui lui sont déférés.

Les contrevenants ne sont condamnés qu'à 20 fr. Le procureur de la République a demandé à M. Cunéo d'Ornano une plainte motivée. Et certainement cette affaire ne s'arrêtera pas là.

BULLETIN FINANCIER.

La reprise se poursuit avec lenteur, mais aussi avec une grande régularité. Le 3 0/0 s'élève à 82.62; le 4 1/2 0/0 à 105.80.

L'action du Crédit Foncier fait preuve de fermeté à 1,370. Dans ses deux dernières séances le conseil d'administration a autorisé pour 11 mil-lion, 987,445 fr. de nouveaux prêts, dont 7,897,400 francs en prêts fonciers et 4,090,045 en prêts com-

La Société Générale est tenue à 477.50. La Société de Dépôts et Comptes Courants est à

On négocie activement la Banque d'Escompte à 510 el 511. L'action de Panama monte à 288. De nombreuses demandes sont toujours à noter sur l'obligation

à lots de la compagnie qui se traite à 345 et que l'on ne tardera pas à payer plus cher.

La Compagnie Transatiantique a des demandes

à 550 et 552 50. L'obligation de Porto-Rico oscille entre 294 et 295. Il est à remerquer que ce titre s, non-seulement une première hypothèque et la garantie de la province de Cuba, mais encore la garantie absolue de la Métropole. Il est donc assimilable en tous

points à la rente espagnole.
Achais très suivis en obligations des Chemins de fer Economiques au pris de 366.50.

Des gens bien impatients, ce sont ceux qui soullrent de douleurs, rhumatismes, névral-gies, migranes, maux de dents, etc.; il leur faut un remède qui soulage immédiatement; le Baume Victor leur ren ira infailliblement ce service. Ce précieux liniment contre les douleurs coûte 2 fr. dans les pharmacies.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

BAISSE DE PRIX

Sucre, 4 fr. 05 le kilog. Huile de Colza épurée, 35 cent. le

Bougie Japonaise bonne qualité, 70 cent. le paquet.

1/2 kilog.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas consondre la véritable Lessive-Iris avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parsumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

Grand Théâtre d'Angers. Samedi 20 octobre Barbe-Bleue, opérette.

Dimanche 21 cetebre Mignon, opéra-comique.

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NEB

LUNDI 22 Octobre 1888

BARBE-BLE

Opérette en 3 actes et 4 tableaux, de MM. MEILHAC et HALEVY, musique d'OFFENBACH.

S'adresser, pour la location, chez M. Courant, rue de la Comédie.

Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (12º ANNÉE).

DIMANCHE 21 OCTOBRE 1888, à 1 heure 1/2 très-précise

310 Concert populaire (2º de l'abonnement)

M. PAUL WEBER VIOLONCELLISTE

1º Ouverture de Lodbiska (Cherabiai), fr audi-

tion. 2º Troisième concerto pour violoncelle avec accompagnement d'orchestre (G. Goltermann). — Andante, allegro molto moderato. - Le solo par M. P. Weber.

3º Symphonie (J. Svendsen). - Molto allegro, andante, allegretto scherzando, ligale.

4º Ballet divertissement d'Henri VIII (Saint-Saëns). — Introduction, entrés des clans, idylle écossaise, danse de la Gipsy, gigue et final. L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.

Mme veuve PETIT PERBAULT continuera les travaux entrepris par son mari, dans le même local, 80, rue d'Orléans, sous le direction de son gendre, M. HENRI PELOU, géomètre-expert à Saumur.

Mme Petir ose espérer que la clientèle, acquise par l'urbanité et la bonne exécution des ouvrages de M. Petit, lui restera

EXECUTE NATIONS

ET MALADIES DE LA MATRICE sûrement enrayées et guéries par le nouveau trai-

Docteur B. Pellotier

de la faculté de Montpellier, cabinet, 8, rua Boussairolles.

Paiement des honoraises après guérison. Le Docteur donnera ses consultations à: ANGERS, hôtel d'Anjou, le mercredi 24 octobre ; SAUMUR, grand hôtel de Londres, le jeudi 25 octobre.

Le Docteur revient tous les 2 mois visiter ses Direct of resemble and

Précaution

Quand la bouche d'une jolie femme est flétrie, il est aussi difficile de lui rendre sa fraicheur que de redonner son éclat à une flour étiblée, et encore la lieur retrouve-t-elle partois quelques souffles de jeunesse qu'on pourrait app let son chant du cygne. N'attendez donc pas, o charmantes jeunes femmes, que votre bouche, cente adorable fleur animée digne de toute votre solicitude, soit flétrie pour faire un usage quotidien du fameux Élixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac qui, em préservant vos dents de toute atteint, leur conservera toujours leur fraîcheur et leur éclat.

Agent Général: A. SEGUIN, BORDEAUX

Elixir: 2, 4, 8, 12 et 20 fr. Poudre: 1.25, 2 et 3 fr. Pate: 1.25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaeiens, Droguistes et Merciers, etc.

Constipation, Bile, Glaires Maux d'Estomac Manque d'Appétit, Maux de Tête **Etourdissements** Douleurs, Rhumatismes

f 50 la hoite. — Dans toutes les Pharmacies.



PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur. THE PERSON

VENDER

PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère de Me GAUTIER, notaire, Le SAMEDI 27 octobre 1888, à midi, a & ma alla

UNE UNE

MAISON

Située à Saumur,

Rue de Bordeaux, nº 55;

AVEC JARDIN

S'adresser, pour traiter avant l'ad-judication, à M' Gaurien, votaire.

Etude de Me AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

VENDRE PAR ADJUDICATION A Saumur, en l'étude de Me Auboyer Le LUNDI 5 novembre 1888, à un 1 heure du soir.

UNE MAISON

Située à Saumur,

Quai de la Marine, nº 2, AVEC COURS, ÉCURIES ET REMISE.

On peut traiter avant l'adjudica-

S'adresser à Me Auboyen, notaire.

VENDRE

COUPES

DE BOIS TAILLIS

Et pieds de Chênes Situées sur la Terre de Brézé. Station de Breze - Saint - Cyr - en. Bourg (Maine-et-Loire).

Ces Coupes sont à exploiter en 1888-1889 Ensemble: 66 hect. 89 ares 86 cent.

Les Bois des Bas sout à la distance de deux kilométres du canal de la

Les Bois des Hauts et des Bas sont à la distance de quatre kilomè res de la station de Brézé (ligne de Poitiers à Saumur), et à douze kilomètres de la ville de Saumur.

Vente des Coupes de 1888

Trente-six hectares cinquante-cinq ares soixante-sept centiares, contenant 519 anciens, 373 modernes, 309 cadets, 222 balivettes.

Vente des Coupes de 1889

Trente hectares trente-quatre ares dix-neuf centiares, contenant 314 anciens, 348 modernes, 453 cadets 742 balivettes.

Totaux: Soixante-six hectares quatre-vingt-neuf ares quatre-vingt-six centiares, contenant 833 anciens, 721 modernes, 762 cadets, 964 balivettes.

L'acquéreur aura la faculté de faire du charbon sur les emplacements désignés ; il pourra également écorcer.

On pourra, au gré de l'acquéreur, ne traiter que pour les Coupes comprises dans l'Exercice 1888-89.

S'adresser, pour les renseigne-ments, à M. Epoudry, régisseur de la Terre de Brézé.

ON DEMANDE une bonne ouvrière apprêteuse pour un magasin de nouveautés

Etude de Me PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arroudissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques,

Le LUNDI 22 octobre 1888, à une heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumor, Salle des Ventes, rue d'Orléans, nº 55.

Il sera vendu:

Bois de lits, ermoires à glaces, buffets, tables, c mmodes, bureaux, bibliothèque, lits en ser, canapés, un ameublement de salon style Louis-XVI, comprenant quatre fauteuils et deux chaises, fauteuils, chaises en chêne sculpté et autres, glaces, une grande pendule Louis XIV, geore boule et marqueterie, montres en or, bijoux, lampes et suspensions. un très beau christ monté sur cristal, articles de literie, linge, vête-ments, calorifères et cuistaières en fonte, vins, futailles et trains de barriques, balterie de cuisine, vais ; selle et quantité d'autres objets. Au comptant, plus 10 0/0.

THE REPORT OF THE PARTY. PRESENTEMENT

Une grande et belle MAISON

Avec remise et écurie, terrasse et jardin, rue de Bordeaux, 13.

S'adresser à Mme Amoureux, en face la maison.

A LOUER

De suite ou pour Noël 1888

LE SECOND ETAGE

D'UNE MAISON Sise à Saumur, rue de la Comédie. and 23 all a opposit al

Avec cave, mansardes et grenier. S'adresser, pour renseignements et treiter, à M° LE RAY, avoué à Sau-mur, rue du Marché-Noir, nº 12.

TRES VASTE MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saunur.

Conviendrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros. S'adresser à MM. Neveu et HATTAT. place du Roi-Rene.

AL CEUDEDER

L'HOTEL

du Chapeau Rouge Situé à Villebernier

Et exploité par M. Chaslot, auquel on peut s'adresser pous traiter, ou à M. BARBIN-MORICET, propriétaire à Saumur.

VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées. S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon

SUCRE

Situé dans bon quartier de us enpagoté ence avon eist de la 68 Fr. 1000 phisque de la constant d

Boutique d'Épicerie

Et de Mercerie Bourg d'Allonnes.

S'adtasser à M. Vinsonneau, négociant à Saumurios

Petite JUMENT hon-groise, très deace, taille 1 m. 46,

A VENDRE pour cause de départ, S'adresser à M. RAIMBAULT, maré-chal, rue de la Fidélité. spffisamment co

tout, aux termes HE EN COM HE WELL

Au Comptant Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant

à Varrains, près Saumur : Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique; Vin rouge nouveau à 80 fr.; Vin rouge supérieur à

100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pesent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande. La reprisa so

QUINCAILLERIE

5, rue d'Orléans

SA THE JAMES TO THE REAL

Cuisinières; poëles; Salamandres à feu visible; Bourrelets pour portes; Paille de fer, le paquet, 50 cent.



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles au tombent-ils?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrète la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parlumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS Envoi franco sur demande du prospectu contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez M. Bou-CHET, 2, rue Saint-Jean.

Magasin de Mercerie PUR CANNE POUR VENDANGES

Entrepositaire: A. COUNTET, Saumur. Saumur.

A CEDER DE SUITE Se charge également de donner tous les renseignements ins sleyes fors du lirege au des bourses de fout le mon

EPICERIE PARISIENNE

be arised rus observed in MBERT et Filsuos some

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier.

Bougie du Soleil,	le paquet de 500 gr. 1001 20	
- a troug	oile 1200-1121 021 90	
Huile Colza épurée,	le 1/2 kilog 35	
Sucre 1er choix, le	e qualité, le 1/2 kilog 2 30 kilog 1 05	
die envoyen ais		



Dépositaire à Saumur, M. Andrieux, Epicerie Centrale, 28, rue Saint-Jean,

LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES Publie en ce moment l'IMMORTEL, par Alphonse DAUDET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites

notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient p'us de Mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains : elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les derivains: elle donne un hombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts: c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants: SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort: NELLA, par Martial-Moulin; LA MORTE, d'Octave Feuille; L'ABBÉ CONSTANTIN, de Ludovic Halésy, etc., etc. La Revue des Journaux public actuellement, comme feuilletons, MANON LESCAUT, par l'abbé Prèvost, et l'IMMORTEL, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'anuée.

La Revué des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes gratuites. Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés. coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr. — Etranger: Trois mois, 4 fr. 50; six mois, 8 fr.; un an, 14 fr.

Addesser les lettres et mandals à M. G. NORLET Administrateur, 13, 146

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

Représentant de la maison GAVEA 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

est le SEUL et UNIQUE Dentifrice INSTANTANEMENT et pour TOUJOURS les

Manage d'Appétit, Na saude Veie	COURS DE LA BOURSE DE	PARIS DU 19 OCTOBRE	oroll de gaspillor les finances du pave :
Valeurs au comptant Cloture préct Dernier cours. 3 °/a · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Orléans	- 1865, \$ \(\cdot	Valeurs au comptant Clotur précéte Dernier cours. Gaz parisien 522 t0 520 - Est 395 - 396 50 Midt 399 50 397 - Nord 408 - 408 - Oriéans 399 50 400 - Ouest 402 75 402 50 Paris-Lyon-Méditerranée 400 - 400 - Paris-Bourbonnais 399 50 587 - Cañal de Suez 587 - 583 - Panama 6 0/0 355 - 355 -